

re. Il en résultera des pertes d'emplois et, tôt ou tard, la fin de l'industrie.

Le gouvernement ne porte pas attention à ce que disent les dirigeants de cette industrie. Le ministre a jeté aujourd'hui un autre écran de fumée: l'élimination du droit fédéral actuel de 0,8 p. 100 sur les paris mutuels. Supprimer ce droit mais appliquer quand même la TPS ne soulagera pas du tout l'industrie.

Je supplie le gouvernement de renoncer à la TPS et de tout repenser depuis le début.

* * *

LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Ken James (Sarnia—Lambton): Monsieur le Président, le 6 novembre dernier, il y a maintenant 43 jours, les membres dûment élus de la Chambre des communes ont adopté le projet de loi C-21 sur l'assurance-chômage, qui est destiné à renforcer le programme d'assurance-chômage pour qu'il aide davantage ceux qui en ont besoin, permette la formation spécialisée de plus de gens et aide les travailleurs canadiens à mieux s'adapter aux changements.

Depuis ce moment, cependant, un groupe de sénateurs libéraux non élus a encore une fois entrepris d'entraver les efforts du gouvernement, en cherchant des échappatoires dans les règlements pour retarder l'adoption du projet de loi et prouver sa propre importance sur le plan politique.

Dans tout cela, que fait-on des intérêts des chômeurs des régions les plus pauvres du Canada? On les relègue loin au second plan. Pour ces gens, les quatre semaines supplémentaires qui s'ajoutent à la période d'admissibilité pourraient être catastrophiques, surtout dans la situation à laquelle ils doivent par ailleurs faire face à l'heure actuelle.

• (1410)

J'exhorte les députés libéraux à intervenir auprès de leurs collègues du Sénat pour assurer l'adoption de ce projet de loi dont le Canada a grandement besoin et pour veiller à ce que les intérêts des Canadiens de nos régions les plus pauvres passent avant les manoeuvres politiques égoïstes de certains.

* * *

LA PAUVRETÉ

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, j'aurais aimé faire une déclaration plus gaie en cette période de réjouissances. Mais, lorsque les députés rentreront chez eux pour festoyer, je leur demande de penser aux images d'enfants affamés du tiers monde et des pays en développement qui font la queue pour recevoir la nourriture que le Canada leur a envoyée et qui

leur sauvera la vie. Et nous sommes fiers de notre générosité.

Pensez que près d'un million d'enfants canadiens vivent dans la pauvreté. Pendant cette saison où la générosité est de rigueur, les Canadiens font des dons aux centaines de banques d'alimentation d'un peu partout au Canada afin d'aider ces enfants à prendre un repas convenable pendant la période des fêtes. Et nous sommes fiers de notre générosité.

Je demande aux députés de la Chambre de penser aux 364 autres jours de l'année pendant lesquels ce million d'enfants canadiens se rendent à l'école et jouent le ventre creux. Nous ne pouvons pas être fiers de notre générosité pendant qu'un seul enfant a faim et vit dans la pauvreté. Ce Noël-ci, lorsque nous rendrons grâce pour les bienfaits qui nous sont accordés, pensez à des moyens de nous permettre de travailler ensemble, à la Chambre des communes, pour enrayer la pauvreté en 1990.

* * *

[Français]

LE PROJET DE LOI C-21 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, le premier ministre du Canada (M. Mulroney) a demandé dans cette Chambre que le Sénat adopte le plus rapidement possible le projet de loi C-21 sur l'assurance-chômage et a condamné l'obstruction des sénateurs libéraux qui détiennent la majorité des voix à la Chambre haute.

Ce projet de loi va permettre d'allouer une somme de 800 millions de dollars à des programmes de formation de la main-d'oeuvre. Il augmente le nombre de semaines de travail nécessaires à l'admissibilité aux prestations et réduit également les semaines de bénéfiques. La CSN approuve les mesures du projet de loi qui augmentent les bénéfiques pour les congés de maternité et pour les travailleurs âgés de 65 ans ou plus.

Monsieur le Président, une fois encore, il faut dénoncer les entraves injustifiées de certains libéraux, sénateurs notoires dans l'autre Chambre, l'autre bord.

* * *

[Traduction]

LA ROUMANIE

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, tous les jours, les médias nous font part d'événements notables dont certains pays de l'Europe de l'Est et du Centre sont le théâtre, événements qui favorisent une liberté nouvelle et un espoir de justice et de paix dans la région. Toutefois, la Roumanie demeure intransigeante et continue à exercer une répression fasciste sur ses habitants sous la dictature du président Ceausescu.